

« VILLE AMIE DES ENFANTS »



LAXOU OBTIENT LE LABEL





Médaillé et exemplaire

Jacques JEANJEAN, Président de l'AEIM (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux) ADAPEI 54, a reçu début mai les insignes de chevalier dans l'Ordre national du Mérite des mains de Jean-Marie SCHLERET, Président de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, ancien Président du Conseil national consultatif des personnes handicapées, et ami fidèle du récipiendaire.

La cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de Laxou, dans la salle du Conseil Municipal, en présence de nombreuses personnalités locales, régionales, du monde politique et associatif, dont la présidente nationale de l'UNAPEI, Christel PRADO.

La famille et les amis proches étaient bien sûr présents pour entourer Jacques JEANJEAN dont le parcours atypique et la personnalité exceptionnelle ont été mis en lumière dans les discours du Maire Laurent GARCIA et de Jean-Marie SCHLERET.

Cet homme au grand cœur, laxovien, marié et père de 4 enfants a ainsi vu sa modestie quelque peu malmenée à l'évocation de ses qualités humaines : sa simplicité, son humanisme, son ouverture, sa générosité et son dévouement, entre autres... Son parcours a ensuite été retracé ainsi que son combat exemplaire pour que soit reconnue la place de la personne handicapée mentale.

Jacques JEANJEAN a anticipé sa retraite en 1989 afin de se consacrer davantage à ses responsabilités au sein de l'AEIM dont il est devenu président en 1996, visant à en faire un lieu d'écoute et de partage.

Avec émotion et dignité, Jacques JEANJEAN a fait part de ses « 31 ans de combats, de joies profondes, de satisfactions personnelles, de colère, d'indignation, d'actions... », saluant les administrateurs et bénévoles qui s'investissent afin que la cause des handicapés mentaux soit mieux comprise et acceptée.

Un très beau moment émouvant qui a honoré un « grand » Monsieur de notre commune.



Un jumelage tripartite qui avance



Le 25 mai dernier, le Maire Laurent GARCIA et Anne-Sophie ROY, adjointe au Maire déléguée à la Culture et aux jumelages recevaient Aroudeiny AG HAMATOU, Maire de Anderamboukane, ville jumelle du Mali. Renate IWANIV, représentant le Maire de Heubach, avait fait le déplacement ainsi que les membres de l'Association du Comité de Jumelage de Laxou (ACJL). Des membres d'autres collectivités locales et territoriales, de l'Agence de Bassin Rhin-Meuse, de l'UNICEF 54, des élus

du Conseil Municipal de Laxou ainsi que des membres du Conseil Municipal d'Enfants constituaient cette nombreuse et attentive assemblée.

A l'issue d'un discours d'accueil par M. le Maire et le rappel par Mme IWANIV et M. PUSSINI (président de l'ACJL) des actions de solidarité internationale entreprises à l'attention de nos amis maliens, M. HAMATOU, chef touareg, a fait état de l'actualité politique, sociale et économique de son pays. L'énumération des difficultés auxquelles le peuple malien doit quotidiennement faire face (la guerre dans des pays voisins, les prises d'otages, les tensions en Côte d'Ivoire, le sida, le paludisme, la pauvreté, la sécheresse...) ont porté une réflexion profonde.

M. HAMATOU a salué avec force le soutien et l'implication des actions des villes jumelles pour l'aboutissement de projets essentiels (construction de puits, de greniers à semences, mise en place d'une antenne mobile médicale et agencement d'une médiathèque). Il a expliqué le sens de ce jumelage qui pour lui doit avant tout permettre à sa commune de rester libre et autonome, « maître de son développement » et de faire perdurer de solides liens d'amitié.

Des échanges passionnants et constructifs qui prenaient tout leur sens le jour de la signature de la Charte Ville Amie des Enfants et de l'engagement pris à sensibiliser les plus jeunes à la Solidarité Internationale.

Séjour à Heubach

L'Association Comité de Jumelage de Laxou (ACJL) et l'Association Sac au Dos organisent les 2 et 3 septembre 2011 une marche à Heubach. Départ vendredi 2 septembre à 12 h 30 sur le parking de la mairie. Retour dimanche 4 septembre en soirée. L'hébergement peut se faire dans les familles de Heubach. Pour une bonne organisation, il est nécessaire de s'inscrire auprès de M. VOUAUX pour le 18 juillet au plus tard : tél. 03 83 28 58 98 ou gerard.vouaux@wanadoo.fr

N° 150

SOMMAIRE

VIE QUOTIDIENNE 2

ÉDITO 3

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 4-5

SPORT, CULTURE, JEUNESSE 6-7

A LAXOU, IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE... 8-9

VIE SOCIALE, SANTÉ, SENIORS 10-11

VIE SCOLAIRE 12-13

ÉLUS MINORITAIRES, RÉPONSES DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE 14

VIE MUNICIPALE, PETITE ENFANCE 15

ACCUEIL DES NOUVEAUX LAXOVIENS 16

Directeur de la publication : Laurent GARCIA - 3 avenue Paul Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce numéro : Gilbert ANTOINE, Yves PINON, Naïma BOUGUERIOUNE, Marcel FRESSE, Nathalie PARENT HECKLER, Daniel VERHULST, Anne-Sophie ROY, Serge VAUTRIN, Laurence WIESER, André THOMAS, Dominique LECA, Marianne BASELLO, Lionel DEMANGE, Anne PERRIN, Emmanuel TANK, Jimmy LOMBARDO, David JANSER, Muriel GUILLAUME.
Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670
Imprimeur : Imprimerie Paradis. Contact mairie : tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66 - E-mail : contact@laxou.fr
www.laxou.fr



C'est une période de calme et de repos qui s'annonce pour beaucoup d'entre nous, synonyme de vacances pour certains, de changement de rythme pour d'autres, loin de l'agitation de l'année écoulée. Je souhaite que cet été soit l'occasion de retrouver festivité, convivialité, partage, rencontre avec les autres. Il n'est pas toujours besoin de partir pour trouver cela et si nous traversons une période économiquement difficile, **c'est sans doute aussi un moment propice à la solidarité, à l'attention et à la bienveillance que l'on peut se porter les uns aux autres.**

Laxou fourmille d'idées de sorties pour ceux qui restent, pour tous les âges, dans tous les domaines : Accueil de Loisirs Sans Hébergement et ses amplitudes horaires plus grandes, activités sportives, ...

Mais aussi culture en déambulant « **en dehors des sentiers battus** » dans le secteur de Mi-les-vignes que nous rendrons définitivement **inconstructible à la faveur de la révision du Plan Local d'Urbanisme**. Je m'y étais engagé : oui, laisser ce patrimoine avec les règles actuelles héritées de nos prédécesseurs qui permettent des constructions m'a toujours semblé inconcevable. Espérons que cette décision fera l'unanimité !

Et si la météo nous prédit un été chaud et sec, soyons attentifs à nos amis ou voisins, âgés ou fragiles : faisons grandir ces liens souvent discrets mais si importants du bien vivre ensemble. Je salue également ici les bénévoles infatigables qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire tout au long de l'année, et qui préparent déjà le Forum des Associations Sportives et Culturelles du 10 septembre.

Laxou est une ville magnifique, à redécouvrir à chaque saison : je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, un très bel été pour vous et vos proches et vous donne rendez-vous en septembre pour une rentrée dynamique.

Laurent Garcia
Maire de Laxou

Carton Rouge pour les antennes-relais !

Pour se développer, la téléphonie mobile a multiplié ces dernières années la pose d'antennes-relais sur le territoire national. Aujourd'hui, cela engendre une inquiétude légitime de la population en matière de santé publique.

Pour le Maire, l'implantation de nouvelles antennes-relais doit en effet faire l'objet d'une gestion **concertée** répondant à des critères objectifs de transparence et d'information.

Aussi, très attaché au principe de **précaution** et soucieux de la **santé des laxoviens**, le Maire Laurent GARCIA s'est opposé à l'implantation de nouvelles antennes boulevard Emile Zola, comme il s'y était opposé en 2009 au Village, face à l'école élémentaire Louis Pergaud.



Laxou Actualités est imprimé sur papier écologique.



Jardin des 1000 fleurs : du bonheur partagé !

Le jardin des 1000 fleurs, jardin de la Régie de quartier des Provinces mis à sa disposition par la Mairie, a repris la vente de ses récoltes mercredi 8 juin. Chaque mercredi à partir de 9 h 30, moyennant l'adhésion à la Régie de Quartier, vous pouvez vous rendre au jardin et acheter, selon la récolte du jour, les légumes cultivés sur le terrain.

Vous pourrez aussi échanger avec les jardiniers présents, rencontrer d'autres

habitants, partager vos meilleures recettes pour accommoder le contenu de votre panier et en profiter pour cheminer à travers nos sentiers !

Le jardin de la Régie se trouve dans la partie Saint-Arriant, accès par la rue de la Tarrère ou par la rue de l'Embanie.



Covoiturage dynamique en temps réel : une innovation remarquable



Marc GROSJEAN (Président), Barbara TENGAN (Stagiaire)

Que vous soyez passager ou conducteur, si vous effectuez des trajets, réguliers ou non, vers ou depuis Toul et les Vosges, vous pouvez participer à la mise en place du covoiturage en temps réel : Covivo. Ce service met en relation conducteurs et passagers via les téléphones mobiles ou internet, rendant le système simple d'utilisation et très souple. Tout a été pensé puisque les conducteurs réguliers sont équipés d'un smartphone avec GPS et le système garantit le retour pour les passagers si nécessaire.

Détails et renseignements sur www.covivo.eu



Façades embellies

Dans le but de contribuer à son embellissement, la Ville de Laxou poursuit sa campagne de primes municipales au ravalement de façades.

Actuellement 2 secteurs sont concernés :

- Secteur du " Village ",
- Secteur " ART DÉCO ", Rue Raymond Poincaré, Boulevard Foch et Boulevard Emile Zola.

Le Service de l'urbanisme se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires : précisions sur les secteurs éligibles, aide à l'élaboration des dossiers, ...

Tél. : 03 83 90 54 60.



Urbanisme : nouveaux formulaires

Deux nouveaux imprimés de déclaration préalable de travaux sont désormais disponibles (CERFA 13703*01 et 13702*01). Ils sont destinés aux particuliers désirant entreprendre des travaux sur leur maison individuelle et aux usagers souhaitant déclarer une division foncière.

Ces deux formulaires sont conçus pour être courts et précis, donc faciles à comprendre et à renseigner : les informations demandées sont strictement nécessaires à l'instruction et les bordereaux qui les accompagnent pour dresser la liste des pièces à joindre à la demande ont un contenu clair.

Vous pouvez les enregistrer et remplir en ligne sur le site [service-public.fr](http://vosdroits.service-public.fr) par le lien suivant : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F17578.xhtml>

Renseignements au 03 83 90 54 61.

Entretien de sentiers : tous concernés



L'entretien des parcelles mitoyennes des sentiers est nécessaire au risque de fermer le sentier.

Depuis que la Ville de Laxou, sous l'impulsion de **Laurence WIESER**, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement,

a décidé l'abandon de l'usage de tout herbicide dans les sentiers laxoviens, les promeneurs, les propriétaires ou locataires de parcelles de jardin ont constaté l'évolution des pousses végétales spontanées sur les chemins !

La nature reprend facilement ses aises au gré d'une météo plus ou moins favorable. L'intervention des services communaux, devenue uniquement mécanique, est effectuée au besoin.

La tâche est malheureusement souvent alourdie par l'intervention nécessaire en mitoyenneté de parcelles privées : la nature ne connaît pas les limites de propriétés et se retrouve dans le sen-

tier comme dans le terrain privé. **Aussi, il est indispensable que chaque parcelle mitoyenne d'un sentier soit entretenue par son propriétaire ou son locataire** afin d'éviter l'envahissement du sentier et l'entrave du passage piétonnier.

Si cette tâche, parfois importante, vous est difficile, n'hésitez pas à prendre **contact avec les services communaux** qui vous donneront les coordonnées d'associations proposant cet entretien à un prix raisonnable. **Vous contribuerez ainsi, aux côtés des agents communaux, à la préservation de ces milieux naturels et au respect des promeneurs.**

Arbres fruitiers : une richesse à préserver



De gauche à droite : **Laurence WIESER** (adjointe au Maire déléguée à l'Environnement), **Michel JACQUEMIN** (Association des Croqueurs de Pommes), **David JANSER** et **Adrien KLEIN** (Ville de Laxou).

Un travail de recensement des espèces fruitières de Laxou a débuté avec l'Association des Croqueurs de pommes, Jardiniers de France et Flore 54. Avec les services techniques de Laxou, une première « randonnée » de repérage a eu lieu sur les parties hautes des sentiers, du Fond de Lavaux jusqu'à la Tarrère dans le Village. **Il s'agissait de repérer les espèces et d'évaluer leur état, d'envisager d'éventuelles greffes pour de nouvelles implantations.** Le groupe n'a pas manqué de remarquer au passage les espèces intéressantes

sur les parcelles privées : pommes, quetsches, mirabelles, poires, nèfles, cerises... Si vous pensez être l'heureux propriétaire d'une variété locale ancienne et que vous souhaitez, à nos côtés, préserver cette richesse du patrimoine naturel laxovien, n'hésitez pas à nous contacter pour envisager une greffe ou un prélèvement de greffon !

Association des Croqueurs de Pommes
www.croqueurs-de-pommes.asso.fr
Services techniques
tel. : 03 83 97 85 85 - contact@laxou.fr

Rendez-vous nature



FABRICE CAHEZ - TOUS DROITS RÉSERVÉS

Passionnés de jardins et de plantes ou simplement curieux de nature se sont retrouvés les vendredis 13 mai et 17 juin pour les 3^{ème} et 4^{ème} « Rendez-vous nature de Laxou ». La première conférence de **Marc LECHIEN**, urbaniste et paysagiste, portait sur les couleurs

au jardin et a inspiré de nombreux jardiniers présents. La seconde présentait, en partenariat avec l'association Floraine et dans le cadre de la manifestation des Plantes Compagnes, les plantes qui soignent. **Paul MONTAGNE** a ainsi fait état des liens étroits qui unissent médecine et botanique et donc de l'importance de la préservation de la biodiversité.

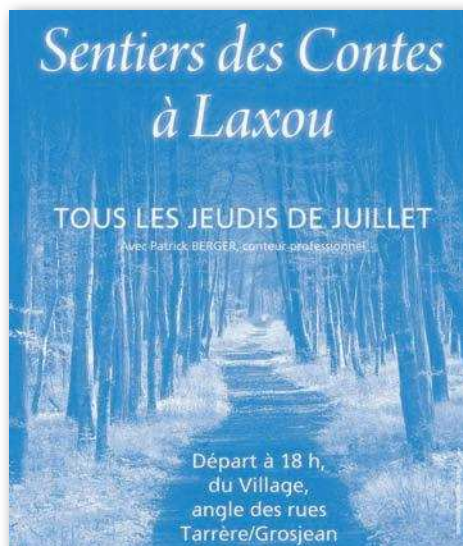
Après la pause estivale, le prochain rendez-vous est à noter le **23 septembre** pour une rencontre exceptionnelle autour du chat forestier, avec 3 conférenciers : de quoi découvrir et

en apprendre long sur le fameux chat sauvage dont notre région est le berceau. Avec **Estelle GERMAIN**, **François LÉGER** et les magnifiques photos de **Fabrice CAHEZ**.

Un rendez-vous nature, en association avec FLORE 54 à ne pas manquer !



Sentiers des Contes



Patrick BERGER, laxovien, conteur professionnel depuis 1991, s'exprime en langue orale mais également des signes : l'un des rare à pratiquer cette discipline.

Lors des balades contées organisées pendant l'été, c'est une vraie découverte de la nature qu'il vous propose, avec une autre approche, d'autres langages et modes d'expression qui ont en commun la poésie et la quintessence de la mise en relation.

Un moment magique toujours renouvelé à partager chaque jeudi de juillet.

Cité foot à PICOT



Les jeunes footballeurs de l'AFLS entourés du Président du club **Bernard BIETZER** et **Daniel VERHULST** adjoint au Maire, délégué au Sport.

Organisé par le Comité Départemental de Football, une quinzaine de jeunes de l'Association Football Laxou Sapinière (AFLS) a participé au stade Marcel Picot à la manifestation CITE FOOT. L'après-midi était consacrée à différents ateliers sportifs et citoyens.

Beach Soccer



Pour la 3^{ème} année consécutive la ville installera un terrain de Beach Soccer (football sur sable) sur le terrain voisin du bâtiment « Bretagne » en face de l'Intermarché, dans le quartier des Provinces.

Ce site sera en accès libre de 9 h à 22 h : chacun pourra profiter de cette structure originale. Très apprécié le Beach Soccer met aux prises deux équipes de cinq joueurs, en trois tiers-temps de 12 mn. Ne vous reste plus qu'à essayer ! 2 tournois seront organisés les mercredis 27 juillet et 24 août.

Renseignements : 03 83 90 54 88

Festivités du mercredi 13 Juillet



La Ville de Laxou vous invite à 19 h 30 sur le parking de l'Hôtel de Ville pour célébrer la Fête Nationale : dès 20 h, bal avec l'orchestre Pôle Position. Puis le feu d'artifice sera tiré dans le parc de l'Hôtel de Ville à 22 h 45. Les manifestations s'achèveront à minuit. Restauration possible sur place.

Venez nombreux partager ce moment de convivialité pour tous !

Forum des Associations Sportives et Culturelles

Samedi 10 septembre 2011 de 14 h à 17 h, entrée libre.

Gymnase de l'Europe, avenue de l'Europe, aux Provinces.

Découverte des activités proposées par les associations laxoviennes : démonstrations, initiations et possibilité d'inscriptions sur place.

Laxou fière de son label « Ville amie des enfants »



Lancée par l'UNICEF France et l'Association des Maires de France (AMF) en 2002, le concept « Ville amie des enfants » réunit aujourd'hui 206 villes françaises et un département. Son objectif : servir la cause des enfants à travers un réseau de villes dynamiques engagées à promouvoir des actions pour améliorer la vie quotidienne des

enfants et des jeunes, à développer leur participation et leur écoute et un esprit de solidarité internationale.

Laxou a souhaité intégrer le réseau et le dispositif UNICEF car la municipalité place résolument l'enfant et l'adolescent au cœur de ses préoccupations, avec, entre autres, un dispositif périscolaire exceptionnel en France et qui fait référence : l'Aménagement du Temps de l'Enfant. La signature de la charte par le Maire Laurent GARCIA, entouré des élus, avec le Président du Comité UNICEF 54 Maxime FRANC, en présence de bénévoles de l'UNICEF et d'enfants membres du Conseil Municipal d'Enfants était donc un acte concret et symbolique important.

Cette signature est en effet une vraie reconnaissance des actions et de la politique menée à Laxou en faveur de l'Enfance mais c'est aussi un engagement qui nous oblige à poursuivre encore notre travail. C'est donc une réelle démarche citoyenne que Laxou a entreprise, menée avec les élus par Anne-Sophie ROY, adjointe au Maire déléguée au Conseil Municipal d'Enfants, pour affirmer haut et fort son adhésion aux principes et idéaux de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.



« En Dehors des Sentiers Battus » : un dimanche à la campagne !

Dimanche 26 juin après-midi, sous un soleil radieux les amateurs d'Art et de Nature se sont retrouvés très nombreux pour inaugurer la promenade artistique « Balade en couleurs » dans cette zone naturelle de Mi-les-Vignes, objet de fierté, que la Ville de Laxou rendra définitivement inconstructible. L'accueil en musique avec la Formation Batuka Trash a mis une ambiance des plus rythmées au cœur de cet après-midi véritablement « en dehors des sentiers battus » !



A l'issue des propos d'accueil et de présentation du Maire Laurent GARCIA, de son adjointe déléguée à la Culture Anne-Sophie ROY ainsi que des différents partenaires (le sénateur Philippe NACHBAR pour le Ministère de la Culture et Jean-François HUSSON, Vice-Président de la CUGN), le public a suivi la coordinatrice artistique de l'opération, Françoise CHAMAGNE, pour une visite-découverte commentée. Les yeux se sont écarquillés face aux œuvres inédites et colorées des artistes tous présents : Sophie GUINZBURG, Matthieu EXPOSITO, Céline GUILLEMAIN, Olivier MIRGAUX, Elise FRANCK, Gary et Anne FONTAIMPE, Jean-François CHEVALIER, Labo DTF, Sophie CHAZAL, André BICELLI, Joseph GUINZBOURG-HUSSON, Pascale LELIEVRE, Joy et Nico, Elisabeth HERQUEL

ont ainsi pu se délecter des réactions enthousiastes des premiers visiteurs et répondre aux nombreuses questions.

Les adolescents de l'Association « Jeunes et Cités » et « Cité Sculptures » de Batigère ont proposé des installations espiègles, fidèles au concept de cette 4^{ème} édition : « Balade en Couleurs ». C'est ensuite de la gourmandise et de la convivialité que les heureux visiteurs ont pu partager en trinquant à l'amitié, à la créativité, aux sentiers et à Laxou !

Les œuvres seront installées dans les sentiers jusqu'au 11 décembre. Des documents d'accompagnement et de présentation sont disponibles en mairie (Accueil, Service Sport-Culture-Jeunesse), au CILM, à la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion, ...



Pour tout renseignement ou visite guidée : Ville de Laxou, Service Sport-Culture-Jeunesse, 3 avenue Paul Déroulède. Tél. : 03 83 90 54 88 - contact@laxou.fr

A Laxou, il se passe toujours quelque chose...

Exposition des Peintures d'HYPOLITE - 4 mai



Exposition « Trésor »
Académie Léon Tonnelier - 7 mai



Concert des Voodoo Doctors - 13 mai



Marché Campagnard - 15 mai



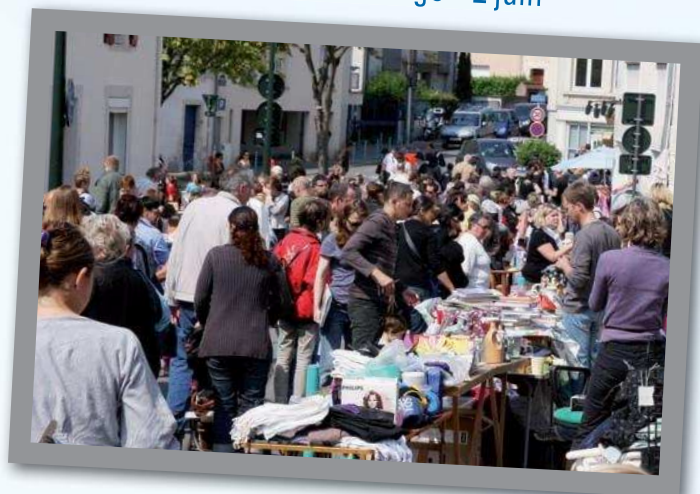
Tournoi d'échecs badminton - 28 mai



35 édition des « Fourasses » - 29 mai



Vide-grenier au Village - 2 juin



Platini et Zidane à l'association ELA - 12 juin



Ecole de tennis - 15 juin



Chorale Chœur Swing - 17 juin



Plateau foot enfants - 18 juin



Chorale Dynamifasol - 21 juin



Rue de la République : la fin des travaux !



Après 11 mois de travaux, les habitants de la rue de la République et des rues avoisinantes découvrent avec bonheur une voirie neuve. Les réseaux d'eau, d'électricité et de gaz ont été renouvelés, tous les réseaux aériens ont été enterrés... Plus de poteaux en béton ou de câbles qui polluaient visuellement le paysage ! C'est donc pour chacun, davantage de sécurité, d'hygiène et de praticité gagnées. C'est un important chantier global qui a été mené avec détermination et rigueur par les services de la Communauté urbaine du Grand Nancy en lien étroit avec les agents communaux responsables du domaine public.

C'est également le fruit d'une volonté politique qui a permis d'engager la

quasi-intégralité des fonds communautaires attribués à Laxou sur 18 mois (soit 850 000 €) pour la réalisation de ces travaux. Avec le Maire Laurent GARCIA, les adjoints Gilbert ANTOINE délégué à l'urbanisme et Serge VAUTRIN délégué aux travaux ont suivi pas à pas la coordination et le bon déroulement du chantier, en privilégiant toujours le dialogue et l'information avec les riverains.

Au final, la voirie reconfigurée permet un gain de plusieurs places de stationnement dont une pour les personnes à mobilité réduite, des trottoirs harmonisés, des ralentisseurs et un plateau surélevé qui font gagner en sécurité et tranquillité l'ensemble des usagers.

La circulation à contresens permise pour les vélos est marquée au sol et induit la mise à 30 km/h de la vitesse autorisée. Des aménagements végétalisés vont embellir le quartier et un point d'apport volontaire pour le tri sélectif est implanté en bas de la rue des Clos. C'est ainsi tout un quartier qui profite de nouveaux aménagements dans une démarche qui nous est chère : mieux vivre ensemble à Laxou. Pour terminer les travaux dans ce secteur, la rue des Clos voit la reprise d'un trottoir et le renouvellement de la couche de roulement.

Et grand merci aux riverains pour leur compréhension et leur patience : elle est récompensée de fort belle manière !

Une régie à plein régime



La régie du quartier des Provinces créée en 2004 et accompagnée dès l'origine par la Mairie de Laxou, est implantée au milieu de 1200 logements où vivent plus de 3500 habitants. Elle est administrée par un ensemble de partenaires : Les Associations de Locataires, les bailleurs Batigère, mmH, le Conseil Général et la Mairie de Laxou, représentée par Dominique LECA, conseiller

municipal délégué à l'Emploi. La Régie joue pleinement son rôle d'insertion en favorisant le retour à l'emploi et en créant du lien social. C'est un élément essentiel de la gestion urbaine.

Pour cela, elle propose des prestations de nettoyage et d'entretien des entrées d'immeubles et des cages d'escaliers, d'entretien des espaces verts et

de rénovation des appartements des locataires. A Laxou, cette structure embauche notamment des habitants du quartier et des zones urbaines sensibles pour réaliser ces travaux.

Depuis 2008, date d'arrivée du nouveau directeur, la régie a accueilli 120 personnes sur des postes d'opérateurs pour des contrats de 6 à 24 mois et 54 d'entre eux ont trouvé une solution d'emploi et/ou de formation à l'issue de ce contrat. Aujourd'hui 40 salariés sont employés : 15 en CDI et 25 en CAE.

Mais la Régie, c'est aussi le « Jardin des Mille Fleurs », qui permet aux habitants de porter un projet solidaire dans le cadre de l'amélioration durable de leur cadre de vie (voir page 4). Les manifestations comme « le jardin d'automne », « les arts en fêtes » et la « fête de la soupe » montrent également à quel point cette Régie de quartier est active et dynamique : son président Gilbert PERNOT s'en réjouit, la municipalité aussi !

City Raid : les « Big Boss » ont gagné !

Découvrir une ville sous forme de jeu, se situer sur un plan, rencontrer les représentants des institutions, prendre des décisions en équipe, explorer les curiosités et richesse d'une ville, ... tels étaient les défis du City Raid Andros, dont la mission était de générer chez les jeunes le sens du civisme, via l'effort, le sport, le jeu, la réflexion et la connaissance.

Telle une course d'orientation en milieu urbain, le City Raid Andros a rassemblé des équipes de 6 enfants, filles et garçons, et leurs encadrants. Chaque équipe disposait d'une feuille de route, d'un plan de la Ville, et d'un questionnaire auquel elle a dû répondre à différents

points de contrôle (Mairie, musée, stade, caserne de pompiers, hôtel de Police etc.). C'est près de 27 équipes et 160 enfants qui se sont élancés dans cette aventure au départ de la Pépinière à Nancy.

Et les lauréats furent « Les Big Boss » de Laxou qui sont allés représenter la ville à Paris quelques jours plus tard !

Encore un grand bravo à nos jeunes aventuriers qui ont su faire preuve d'esprit d'équipe, d'initiative et d'organisation, avec une mention vraiment spéciale à Maëva et Alexandre qui, malgré leur handicap, ont participé à la vic-



toire de leur équipe en étant de vraies « valeurs ajoutées » ! Une fois de plus Laxou est fière, à travers ses jeunes de montrer combien la solidarité, sous toutes ses formes, est en soi, une victoire.

Forum Foot-Entreprises : un challenge réussi



Étaient représentés : Auchan, Jeunes & Cités Provinces, EDI, ASNL, Foyer Clair Logis, Régie de Quartier, Mairie de Laxou, C.L.E.S et Lycée de Bosserville.

Avec le Relais Emploi et la Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou, notre commune a organisé un forum foot-entreprises afin de favoriser la mise en contact des entreprises et des demandeurs d'emplois et promouvoir la formation.

Cette belle initiative s'est déroulée en mai dernier au complexe sportif Gaston Lozzia avec le soutien d'**Yves PINON**, adjoint au Maire délégué à la Cohésion Sociale, l'Emploi et le Logement, **Dominique LECA**, Conseiller Municipal délégué à l'Emploi et **Naïma BOUGUERIOUNE**, adjointe au Maire déléguée à l'Animation, à la Jeunesse et aux Activités Socio-éducatives.

Amener les jeunes à être en relation avec les entreprises et le monde professionnel, démystifier les jeunes des quartiers des Provinces et du Champ-le-Bœuf auprès des chefs d'entreprises et du monde professionnel, tels étaient l'enjeu et l'objectif de cette opération. Il s'agissait aussi de montrer à chaque

partie ses capacités, sa volonté de s'ouvrir, de s'intégrer, démontrer ses qualités, son envie, et surtout briser les préjugés. Sur le terrain pas de distinction d'âge, d'origine, seules comptent la personnalité, la pugnacité, l'énergie, l'envie, l'audace... autant de qualités qui ont fait leur preuve dans le monde professionnel.

14 équipes se sont retrouvées, 7 de demandeurs d'emploi de Laxou et 7 de chefs d'entreprises et salariés.

A la clé : des emplois, des formations, mais aussi et surtout des contacts, des rencontres, des échanges constructifs et une belle démarche à renouveler !

Canicule : conseils pratiques

En prévention d'une éventuelle canicule, la Ville de Laxou, soucieuse du bien-être de ses concitoyens, propose de recenser les personnes âgées, fragilisées et/ou handicapées, qui sont isolées géographiquement ou socialement.

Elles peuvent se faire connaître au service des affaires sociales en appelant au 03 83 90 86 86. Elles pourront alors préciser leurs coordonnées (téléphone et adresse) et le nom de la personne à prévenir en cas d'urgence. Ces informations seront utilisées en cas de mise en action d'un plan d'urgence climatique, décrété par la préfecture, afin de permettre l'intervention des services sociaux.

Le fichier constitué restera bien sûr confidentiel.

C'est en restant vigilant et attentif les uns aux autres que la solidarité prend tout son sens. Aussi, la municipalité en appelle à la bienveillance de chacun qui connaîtrait une ou plusieurs personnes susceptibles d'être en danger face à des situations climatiques exceptionnelles.



Rappel des règles de base à tenir en cas de fortes chaleurs :

- Boire de l'eau tout au long de la journée.
- Utiliser un brumisateur ou des lingettes humides pour se rafraîchir.
- Prendre des douches.
- S'habiller légèrement.
- Fermer volets et fenêtres et profiter de la nuit, lorsque la température extérieure baisse, pour provoquer des courants d'air dans son logement.
- Limiter les sorties et rester au frais.

Jardins des Cultures : l'Atelier Environnement de l'ATE... « C'est un jardin extraordinaire... »

Nos enfants nous le rappellent très régulièrement : désormais conscient que les ressources naturelles de notre belle Planète Bleue ne sont pas inépuisables, l'Homme a fait de la préservation de l'environnement et de l'éco-citoyenneté son cheval de bataille.

Et les écoliers qui bénéficient du dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE) d'insister : depuis des années, l'Homme ne cesse de puiser dans les ressources de la Terre, faisant pousser routes, maisons, immeubles, villes de plus en plus grandes, au détriment de Dame Nature...

Alors, il devient urgent de se mobiliser et de réapprendre que, sans la nature sous toutes ses formes, l'Homme ne peut vivre sur cette planète.

A Laxou, l'activité Environnement de l'ATE propose donc à tous les enfants des écoles élémentaires de se familiariser avec la notion de biodiversité.



Etape 1 : se familiariser avec les outils.



Etape 2 : préparer le terrain !
Désherber et griffer le sol.



Etape 3 : ratisser, ameublir et aérer le sol...
Prêts pour les semis !



Etape 4 : écouter les conseils avisés sur les
différentes techniques de semis.

Au programme : comprendre le déclin de nombreuses espèces vivantes, percevoir l'intérêt d'agir pour protéger la faune et la flore qui nous entourent, apprendre ce qu'est l'effet de serre, « l'empreinte écologique » de l'homme, et la nécessité du recyclage des déchets.

Ainsi, cette année, durant les mois d'automne et d'hiver, les enfants ont découvert les étapes de l'évolution d'une plante, les relations entre les différentes espèces, l'incidence du climat et le fonctionnement des saisons. Aussi, pour étayer leurs connaissances, les enfants se sont rendus au Jardin Botanique, en Forêt de Haye, au Centre de Tri des déchets, à la Maison de la Propreté et au Muséum-Aquarium de Nancy.

Le printemps arrivé, les enfants se rendent dans le jardin aménagé sur chaque groupe scolaire pour mettre à profit leurs connaissances. Visite en images des différentes étapes...



Semis en poquets.



Semis en lignes.



Semis en pots.



Etape 5 : arroser et désherber, deux étapes essentielles...



...pour que petite pousse devienne plante.



Etape 6 : ramasser les premières récoltes...



...le radis est le plus précoce !

Quelle n'est pas la fierté des enfants à l'heure de la récolte ! Pouvoir manger des radis, des salades, des petits pois ou des pommes de terre que l'on a soi-même plantés, entretenus et récoltés, offrir des capucines, cosmos, œillets d'Inde ou autres, est un réel plaisir pour nos écoliers laxoviens !

Sous la houlette de Nathalie PARENT HECKLER, adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires et Péri-scolaires, cette opération a été reconduite pour la 3^{ème} année consécutive.



Tout le monde s'y met !

Gageons qu'avec cette activité, nous pourrons un jour répondre en chanson à Charlélie COUTURE qui nous demande dans un de ses albums : « Où est le jardinier ? » (de la Terre)...



Eh bien Charlélie, viens voir, il est à l'ATE à Laxou !

Formation Piétons pour les CP à l'école Victor Hugo



Dans le cadre des actions de prévention routière envers les écoles, décidée par la Municipalité, les agents de la Police Municipale de Laxou sont inter-

venus pédagogiquement toute une matinée dans la classe des élèves de CP de l'école élémentaire Victor Hugo, devant leur maître Olivier SIRE.

Réalisée en présence de parents d'élèves et durant le temps scolaire, cette formation a utilisé la mallette de la Prévention Routière, constituée d'un DVD et d'affiches murales pour sensibiliser et convaincre les enfants.

L'objectif était de permettre à un enfant de 6 à 7 ans de pouvoir circuler en toute sécurité sur les trottoirs, faire une traversée de voirie sur les passages piétons, mais aussi d'exercices pratiques avec une mise en situation extérieure. Ainsi, par petits groupes de 4 à 5 élèves, chacun a pu suivre un parcours de 15 minutes aux abords de l'école.

Pour conclure, la remise du « certificat d'aptitude piéton » par le Maire Laurent GARCIA aux 18 élèves de la classe a été très appréciée par les écoliers !

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire » (Voltaire)

Expression réservée aux élus minoritaires (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale) (textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).

Les temps de l'enfant, un enjeu majeur pour une éducation de qualité accessible à tous.



La ville de Laxou s'est engagée dans la signature de la charte « ville amie des enfants » portée notamment par l'UNICEF. Cette démarche devrait marquer la volonté de sanctuariser un engagement fort dans la politique éducative. Nous espérons que cette démarche ne se limitera pas à un nouveau coup médiatique pour une photo supplémentaire.

Aujourd'hui nous sommes inquiets, pourquoi ?

Les postes d'enseignants sont supprimés. 2 postes d'enseignants pour la rentrée et 1 poste pour le soutien des élèves en difficulté juste pour Laxou. Le maire s'était pourtant engagé lorsqu'il a fermé l'école Pasteur, sans concertation et dans la précipitation, sur le fait que cette fermeture brutale était un traumatisme nécessaire pour éviter d'autres fermetures de classe. Nous avons dénoncé cette nouvelle

tromperie. Aujourd'hui 3 postes de moins et des promesses en vain.

Lors du conseil municipal du 13 avril (compte-rendu page 6 que vous pouvez trouver sur le site de la mairie), le maire et son adjointe au scolaire et périscolaire se réjouissent de cette détérioration des dépenses qui passent de 534 à 457 euros au profit de l'Aménagement du Temps de l'Enfant, soit une baisse de 77 euros par enfant de la commune. L'argument de la restriction des dépenses est emprunté au gouvernement : une meilleure gestion ! Nous connaissons cet argument qui fragilise l'environnement éducatif de nos enfants.

Cette restriction de 77 euros par enfant pour les enjeux éducatifs dans le cadre de l'ATE est scandaleuse car elle s'ajoute et accompagne les baisses de moyens de l'Etat dans le domaine éducatif. Nous refusons cette politique nationale et municipale qui déstructure l'accompagnement éducatif de nos enfants.

Notre proposition effectuée depuis trois ans avec répétition afin d'élargir les plages horaires pendant l'accueil de loisirs sans hébergement des vacances scolaires qui ferment à 17H, est visiblement longue à mettre en place.

Cette proposition permet pourtant de mieux répondre aux besoins d'un accueil éducatif plus adapté pour de nombreux parents qui travaillent au-delà de 17H. Une ouverture jusqu'à 18H30 est une nécessité comme la création d'une offre éducative structurée les mercredis.

En parallèle le prix des services à l'enfance augmente dans la commune et ce n'est pas le poste de directrice de cabinet du Maire, près de 50 000, euros et des excédents communaux de plus de deux millions deux pour l'année 2010, qui répondent à ces besoins essentiels autour des enjeux éducatifs. Nous proposons des dépenses et une gestion juste et rigoureuse qui placent l'enfant au cœur des priorités d'un projet éducatif local structuré et à l'écoute des parents et des professionnels.

Le temps des vacances est proche, nous vous souhaitons de vous ressourcer pleinement pendant cette période d'été.

Christophe GERARDOT

Pour le groupe des élus socialistes et républicains
www.laxou-avenir.fr

Droit de réponse de l'équipe municipale (Journal Officiel AN - Questions écrites du 30 septembre 2002 - Réponse publiée au JOAN du 30 décembre 2002, page 5 291 : possibilité d'apporter des commentaires explicatifs, dans le même bulletin, sur les affaires évoquées par l'opposition). (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)

Nous avons l'habitude de cette opposition systématique sans proposition...

Mais cette fois, c'est l'ATE, dispositif périscolaire spécifiquement laxovien, unanimement plébiscité depuis 16 ans, qui est visé...

Il est consternant de constater la méconnaissance inquiétante des réalités de terrain qu'ont ces élus d'opposition en matière scolaire.

Je ne peux que renouveler mon invitation pour qu'ils viennent enfin consacrer un peu de leur temps sur les sites communaux où se déroulent les activités, au service municipal éducation, ou même dans les groupes scolaires...

Ils vérifieront ainsi que les efforts financiers qu'ils évoquent ont été obtenus en rationalisant les méthodes de travail, la logistique, grâce à l'implication des animateurs municipaux, et non sur le niveau de l'encadrement ou la nature et l'organisation des activités. **Celles-ci répondent aux attentes des enfants, des parents, des enseignants et des agents communaux qui se rencontrent et en débattent ensemble lors des comités de suivis trimestriels.** Ce travail commun permet d'améliorer continuellement la qualité des 40 activités proposées quotidiennement aux enfants.

Quant à cette théorie qui veut que si c'était plus cher, ça serait forcément mieux... elle me laisse perplexe !!!

Nathalie PARENT HECKLER, adjointe au Maire, déléguée aux affaires scolaires et périscolaires

Expression réservée aux élus minoritaires (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale) (textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).

Des accusations non fondées, des promesses non tenues.

Alors que les élus d'opposition ont été récemment pointés du doigt pour ne pas avoir assisté au grand complet au Conseil Municipal du 26 mai, il convient de rappeler que **9 élus appartenant au groupe de la majorité (sur 24) étaient absents**, dont 2 n'avaient pas donné de procuration ! **Sans la présence des élus d'opposition**, le quorum n'aurait pas été atteint et le vote des subventions aux associations aurait dû être renvoyé à plus tard.

Le maire annonce depuis de trop longs mois que des études sont en cours pour préparer les grands projets qu'il a concoctés pour la commune : après 3 ans de mandat, on attend de voir poindre ces projets, pourtant annoncés comme imminents lors des vœux en janvier dernier !

Est-il bien raisonnable de se glorifier d'une situation financière saine ? La gestion rigoureuse des

comptes est bien le minimum que l'on puisse attendre de la part d'une majorité municipale qui prétend travailler à l'avenir de la commune, tout en oubliant de dire que **les investissements communaux ont diminué de plus de 24% entre 2008 et 2010** ainsi qu'en témoigne la lecture des Comptes Administratifs.

2011 sera-t-elle l'année des Grands Projets ? Hélas non ! Rien d'important ne se dessine à l'horizon, malgré **une augmentation de plus de 140% des crédits d'investissement financiers pour 31% par l'emprunt...** Tout cela sans dialogue, sans transparence, mais avec un mépris constant à l'égard de toute critique quelle qu'elle soit et quel qu'en soit l'auteur !

Se permettre de dénigrer et discréditer une opposition qui manifeste son inquiétude, en la qualifiant de « stérile et sans proposition » nécessiterait a minima de **mettre en œuvre les conditions susceptibles de favoriser le dialogue**

et l'émergence des propositions des uns comme des autres. Cela supposerait aussi que soit présentée une vision d'ensemble de la politique municipale.

1 an déjà : quel triste anniversaire !

C'était le 21 juin 2010 : **la commission communale Accessibilité se réunissait sans le savoir pour la dernière fois.** Car en retirant ses délégations à Pierre HERTZ, le maire lui a retiré l'animation de cette commission. L'accessibilité et le handicap ne semblent plus être des thèmes porteurs et l'on se demande **pourquoi le maire a fait choix de se priver des retours d'expériences des personnes handicapées** ainsi que des compétences des membres d'associations défendant l'accessibilité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes et reposantes vacances d'été.

Pierre HERTZ

Pour le Groupe Laxou Autrement

Droit de réponse de l'équipe municipale (Journal Officiel AN - Questions écrites du 30 septembre 2002 - Réponse publiée au JOAN du 30 décembre 2002, page 5 291 : possibilité d'apporter des commentaires explicatifs, dans le même bulletin, sur les affaires évoquées par l'opposition). (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)

Curieux pour cet opposant de parler d'absentéisme alors qu'il était lui-même absent lors des conseils municipaux des 26 mai et 23 juin !!!

Par ailleurs, il est paradoxal d'approuver la gestion financière rigoureuse de la Ville et de reprocher simultanément un report de quelques mois dans la réalisation des investissements : leur pluriannualité est à l'évidence révélatrice d'anticipation et de maîtrise dans un contexte économique bien connu ! Enfin, imaginer que parce qu'il n'est plus délégué, il ne se passe plus rien est un brin suffisant : un bref coup d'œil page ci-contre l'éclairera, et s'il prenait le temps de s'intéresser à la commune, il saurait que les travaux d'accessibilité pour le CILM démarrent cet été...

Marcel FRESSE, adjoint au Maire, délégué aux Finances
Laurent GARCIA, Maire de Laxou

ALSH : du nouveau pour mieux répondre aux besoins des familles



Jimmy LOMBARDO et Naïma BOUGUERIOUNE

Dans un esprit de cohérence et de praticité, l'ensemble des Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) sera désormais géré par le service Sport-Culture-Jeunesse de la Mairie. Vous aurez ainsi un interlocuteur unique pour les inscriptions, et l'accueil se fera à l'école maternelle Victor Hugo pour tous.

Après un long travail collégial avec les agents communaux, toujours attentifs aux besoins des familles, Naïma BOUGUERIOUNE, adjointe au Maire déléguée à l'Animation, à la Jeunesse et

aux activités Socio-éducatives et Jimmy LOMBARDO, chef du service Sport-Culture-Jeunesse expérimentent en complément une garderie périscolaire le matin de 7 h 30 à 9 h et le soir de 17 h à 18 h.

L'objectif : permettre l'accès global et pratique à toutes les familles de la commune, et proposer des activités personnalisées en fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant. Pour cet été, pour les 3-12 ans un programme riche attend les enfants : activités classiques comme atelier cuisine, multiples activités manuelles mais aussi sport (football, basket, handball etc). Nous développons aussi les partenariats avec les associations locales (avec l'association Sac au Dos à la découverte des sentiers de Laxou, avec l'APEM pour des ateliers musicaux et initiation à de nouvelles sonorités et instruments).

Quant aux « grands » de 12 à 16 ans, des mini-camps de 2 nuits sont proposés, où de multiples activités sportives en plein air les attendent.

Renseignements et inscriptions :
www.laxou.fr – 03 83 90 54 88
contact@laxou.fr

ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT
de la Ville de Laxou

Le Royaume de Larzuls

NOUVEAU !
Extension des Horaires :
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Service de restauration possible le midi

POUR LES ENFANTS DE 3 à 16 ANS

Nuisances estivales : soyons attentifs !

L'arrêté préfectoral du 15 juillet 1991 stipule que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- de 8 h à 20 h les jours ouvrables
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés. »

Par ailleurs, les feux de jardins sont strictement interdits sur la commune, conformément au Règlement Sanitaire Départemental (il existe une déchèterie au Zénith de Maxéville qui peut recevoir vos déchets végétaux). Contrevenir à cette règle expose l'auteur à une

amende de 3^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 180 euros (ART 7 Décret 3003-462 du 21/05/2003).

Pensons également à nos voisins lorsque nous utilisons un barbecue !

Au-delà de ce rappel de la loi c'est au civisme de chacun que nous en appelons afin que le " mieux vivre ensemble " soit de mise à Laxou.

Pour une convivialité partagée, rien de tel que le respect !

Une mal-voyante à la rencontre des collégiens

Les élèves de 5^{ème} du collège Victor Prouvé ont rencontré un membre de la commission municipale « handicap », Madame BOUCHERAT, malvoyante et Présidente du GIAA (Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes), accompagnés de leur professeur M. FRANÇOIS et de Mme SEVERI, documentaliste. Mme BOUCHERAT a longuement expliqué la méthode « Braille » et a fait circuler des lunettes correspondant à différents types de handicaps visuels. Une rencontre riche pour les jeunes collégiens.



Dominique BOUCHERAT

Horaires d'été

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion
17, rue de Maréville
Mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h
Mercredi et samedi de 10 h à 18 h
Tél. : 03 83 28 71 16

Bibliothèque-Médiathèque du Champ-le-Bœuf
Centre Intercommunal Laxou Maxéville
23, rue de la Meuse
Mercredi et samedi de 14 h à 18 h
Tél. : 03 83 96 47 90

Garderie

La halte-garderie « le Moussaillon » et la crèche « Hänsel et Gretel » seront fermées du 1^{er} au 19 août inclus.
La ludothèque « le Petit Navire » sera fermée du 25 juillet au 20 août inclus.
Renseignements au 03 83 90 86 86

Piscine communautaire de Laxou

Rue Pol Choné
Du lundi au vendredi de 12 h à 19 h
Samedi de 10 h à 18 h
Dimanche de 8 h 30 à 12 h
Renseignements au 03 83 27 19 56

Parc public d'agrément du Champ-le-Bœuf

Tous les jours de 8 h à 21 h

Square des Bosquets et square Eve Reynier

Rue de la République et allée des Mirabelles
Tous les jours de 7 h 30 à 21 h

Relais Emploi

Les Relais Emploi seront fermés du 1^{er} au 19 août inclus pour les Provinces et du 25 juillet au 19 août inclus pour le Champ-le-Bœuf. Pendant cette période, les offres d'emploi pourront être consultées aux agences Pôle Emploi « Majorelle », sise 22, rue François Neufchâteau à Nancy (près de la CAF) et « Gentilly », sise lotissement Valparc, avenue Raymond Pinchard à Nancy (Haut-du-Lièvre).



Vous habitez Laxou depuis peu ?

L'équipe municipale sera heureuse de vous accueillir

samedi 10 septembre 2011

pour vous souhaiter la bienvenue, vous présenter la ville et son histoire, ses services, ses projets...

Nous vous invitons à un moment de découverte et d'échange qui sera l'occasion pour l'équipe municipale de répondre aux différentes questions que vous vous posez sur votre nouveau lieu de vie.

- 9 h 30 : petit-déjeuner d'accueil au Centre Intercommunal Laxou Maxéville (CILM), 23 rue de la Meuse, au Champ-le-Bœuf
- 10 h 15 : visite commentée de la commune en bus
- 11 h : visite de l'Hôtel de Ville puis apéritif
- 12 h : retour au CILM en bus

Pour les participants qui le désirent, un bus partira du parking de la Mairie vers le CILM à 9 h.

Programme de la matinée :

Vous souhaitez participer à cette matinée ?

Inscrivez-vous dès à présent en remplissant le formulaire ci-dessous et en l'adressant à la Mairie, 3 avenue Paul Déroulède, 54520 LAXOU

Vous pouvez aussi vous inscrire directement sur notre site Internet www.laxou.fr, ou encore par téléphone au 03 83 90 54 70 jusqu'au 5 septembre 2011.

M. Mme Mlle

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :

- ☐ Participera (ont) à la matinée du samedi 10 septembre 2011
- ☐ Souhaite (nt) prendre le bus à 9 h à la Mairie

Nombre d'adulte(s) : Nombre d'enfant(s) :

